



Protection juridique pour votre entreprise

Pour faire valoir vos droits

Un banal désaccord peut facilement déboucher sur un litige juridique et vous coûter du temps, de l'énergie et de l'argent. Fortuna COMPLETE protège votre entreprise des risques juridiques et financiers liés à votre quotidien opérationnel. Des juristes, avocats expérimentés veillent à faire valoir vos droits – afin que vous puissiez vous concentrer pleinement sur votre cœur de métier.

Adaptée à vos besoins

Grâce à la structure modulaire de Fortuna COMPLETE, vous pouvez assurer les domaines importants de votre entreprise sur mesure. Le module de base « Protection juridique d'entreprise BASIC » couvre les principaux besoins élémentaires de votre entreprise. Il peut être combiné à six modules différents afin de constituer un ensemble de couvertures vous permettant de faire valoir vos droits de façon rapide et personnalisée.

Vos avantages

- ✓ Des solutions individuelles grâce à une structure modulaire
- ✓ Une protection complète dans tous les domaines juridiques qui comptent pour vous
- ✓ Une prise en charge des coûts jusqu'à CHF 1 million en Suisse et CHF 500 000 dans le monde
- ✓ Aucune franchise, aucun montant minimum du litige
- ✓ Une assistance rapide et personnelle par des juristes, avocats expérimentés

Les différents modules



Protection juridique d'entreprise BASIC

Pour les litiges du quotidien dans les domaines juridiques centraux de votre entreprise.



Module Protection juridique Internet

Pour les litiges en lien avec Internet.



Module Protection juridique d'entreprise TOP

Pour les litiges avec des clients, fournisseurs, prestataires et concurrents.



Module de service Protection juridique de recouvrement

Prend en charge le recouvrement de créances incontestées et non prescrites.



Module Protection juridique véhicules

Pour les litiges en lien avec des véhicules et des événements de la circulation routière.



Module de service Renseignements juridiques

Vous fournit un avocat qui vous conseille en tout temps de manière complète et personnelle dans toutes vos affaires d'ordre juridique.



Module Protection juridique immeuble et du bailleur

Pour les litiges en lien avec des immeubles d'exploitation déclarés et pour vous en tant que bailleur.

Exemples concrets

Exemple droit du travail :

Une collaboratrice de l'entreprise Salaire Sàrl a démissionné. Après son départ, elle fait valoir des revendications salariales élevées ainsi que des heures supplémentaires. Grâce à l'intervention de Fortuna, ses prétentions injustifiées sont rejetées.

Exemple droit contractuel :

La société Cuisine SA a installé dans les délais une nouvelle cuisine dans la maison de son client. Mais le client intente un procès à Cuisine SA pour travail défectueux. Grâce à l'implication de Fortuna, la plainte est rejetée.

Contact

Vous avez des questions ou souhaitez une offre sans engagement ? Contactez de préférence votre conseiller ou notre service client au **058 472 72 00**. Nous restons à votre entière disposition.

Vous trouverez également de plus amples informations sur notre site Internet : fortuna.ch/protectionjuridiqueentreprise